



2018

MÉTIER MOUVEMENT

CTN Matériel



MÉTIER « MOUVEMENT », UN GAGE DE SÉCURITÉ POUR LES CHEMINOTS !

**Après avoir laissé dériver
le métier, et dans sa
volonté de l'uniformiser
sans y mettre les moyens,
la Direction du MATÉRIEL
minimise le rôle des
cheminots du
MOUVEMENT MATÉRIEL,
alors que ce métier est
crucial pour la Fonction M.**

Les difficultés rencontrées par les cheminots aujourd'hui sont issues des choix politiques d'hier. Pour les cheminots du Mouvement MATÉRIEL, les directions locales obligent largement les cheminots à une dérèglementation croissante en proposant toujours des primes aléatoires et différentes d'un établissement à un autre, selon le rapport de forces.

La première ambition de nos dirigeants est d'obtenir des conducteurs de manœuvre à moindre coût et de se défausser d'une spécialité qu'ils ont dévaluée et laissée durant des années.

La CGT dénonce la remise en cause de la sécurité des circulations sur des tâches de conduite qui devraient être dévolues aux seuls conducteurs et non à des cheminots du Matériel « bons à tout faire ». Nous continuerons à rappeler que nos revendications portent sur le respect du dictionnaire des filières et non sur des principes d'acceptation de la dérèglementation ou « d'arrangements ».

La CGT fait des propositions réalistes et gratifiantes issues des discussions de la spécialité Mouvement et correspondant aux revendications des cheminots.

Il est évident que l'évolution du métier et du déroulement de carrière des cheminots est primordiale pour permettre une montée en compétences vers le Grand Métier « Conduite » et en reconnaître la qualification.

Nous exigeons une réelle définition des sites dits simples ou complexes pour éviter les contradictions et les interprétations fantaisistes qui permettent de brouiller les pistes sur les réelles intentions des directions locales.



Nous exigeons des conditions de formation d'un haut niveau de connaissance pour permettre le passage de la qualification A vers B1, de B2 vers C, et de C2 vers D.

Les objectifs affichés de la CGT sont :

1. De faciliter les passerelles en lien ou non avec le métier vers les autres filières, y compris les autres EPIC ;
2. De poursuivre l'évolution du métier et du déroulement de carrière des cheminot-e-s ;
3. De permettre une montée en compétences vers le Grand Métier « Conduite » et en reconnaître la qualification ;
4. De valoriser le parcours professionnel Mouvement trop longtemps abandonné par une direction qui a laissé se développer l'individualisme.

La proposition de la CGT d'ancrer l'activité Mouvement dans un Grand Métier « Conduite » permet aux cheminots d'exiger de nouvelles conditions de travail et une reconnaissance salariale différente « des primettes » distillées par l'entreprise.

**DU 16 AU 22 NOVEMBRE,
JE VOTE CGT ET JE FAIS VOTER CGT !**

F É D É R A T I O N C G T D E S C H E M I N O T S

Nom :
Prénom :
Adresse :
.....
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur: Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :